

De : Lavoie, Jean [mailto:Jean.Lavoie@wspgroup.com]
Envoyé : 23 mars 2015 16:27
À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)
Objet : Améliorations de la manutention aux quais 1 et 2 Minière IOC

Bonjour Mme Harvey,

Voici un document en regard des améliorations apportées à la manutention aux quais 1 et 2 de la minière IOC.

Les copies papier vont vous être acheminées très rapidement.

Salutations Jean



Jean Lavoie, Géomorphologue
Chargé de projets | Études environnementales

WSP Canada Inc.

125, rue Racine Est
Saguenay (Québec) G7H 1R5 Canada

T 418.698.4481, poste 300 | F 418.698.6677 | C 418.815.7329 | www.wspgroup.com

Avant d'imprimer, pensez-y...

Améliorations des opérations de manutention aux quais 1 et 2

Depuis les débuts des chargements et déchargements aux quais 1 et 2 de la mine IOC, les pratiques ont été améliorées dans le but d'éliminer tout rejet dans la baie des Sept-Îles. Ainsi, signalons notamment les améliorations suivantes :

- Il n'y a plus de lavage à l'aide de boyaux d'arrosage sur le bord du quai #2. Maintenant, les boulettes et le concentré accumulés sur le quai sont pelletés sur le côté intérieur, ramassés à l'aide d'un chargeur puis transportés dans les piles d'entreposage.
- Il n'y a plus de nettoyage au boyau d'arrosage sur les équipements de manutention (convoyeurs, tours de transfert et autres), à moins d'avoir installé des mesures de confinement et d'avoir un camion vacuum pour aspirer l'eau rouge au fur et à mesure du nettoyage.
- Il est interdit depuis plusieurs années (au moins 15 ans) de jeter dans l'eau toute neige usée à partir des quais 1 et 2.
- Il est interdit à un navire arrimé aux quais # 1 et 2 de pelleter ou de nettoyer son pont et d'envoyer les résidus de cargo à l'eau.
- Les racloirs de bande de convoyeur subissent présentement une mise à niveau et feront l'objet d'une maintenance préventive, ce qui devrait diminuer de beaucoup (50 %) les quantités de minerai qui tombent de la bande dans son mouvement de retour.
- Trois systèmes d'addition d'eau ont été installés afin d'humidifier le matériel en amont des principaux points de transfert et ainsi minimiser l'émission de poussière fugitive.
- Un nouveau concept de chute (*hood & spoon*) a été installé aux points de transfert sur un des deux systèmes de convoyeurs afin de réduire l'émission de poussière fugitive.
- Le reprofilage des piles à l'aide d'un buteur et l'ajout d'agent liant sur les piles de vrac sont d'autres pratiques adoptées afin de limiter l'érosion éolienne et donc l'émission de poussière fugitive.
- Des systèmes de suivi de la qualité de l'air et des conditions météorologiques (vitesse et direction des vents, etc.) ont également été installés afin d'aider au contrôle des émissions de poussière fugitive.

- Des procédures strictes de chargement/déchargement ont été développées afin d'encadrer les opérations ayant cours au port et ainsi minimiser les aspects environnementaux liés à ces activités.

Dans une optique d'amélioration continue, IOC a adopté les pratiques les plus appropriées afin d'éliminer les pertes de produits à l'eau et l'émission de poussière fugitive lors des opérations de manutention de matériel aux quais 1 et 2.